

BTS

Professions Immobilières



*Délivrance des cartes
professionnelles T et G*

Niveau d'entrée

Bac validé (toutes sections)

Conditions d'admission

- Examen du dossier de candidature : bulletins scolaires et relevé des notes du BAC.
- Tests de personnalité
- Entretien de motivation

Statut

- Contrat de professionnalisation de 24 mois
- Statut salarié
- Formation gratuite et rémunérée

Volume horaire

- 1200 heures sur 2 ans
- 1,5 jour de cours par semaine (14 heures) et 3,5 jours en entreprise.

Contenu et méthodes pédagogiques

Contenu

- Matières générales : Français, Economie, Droit Général, Anglais ou Espagnol.
- Matières professionnelles : Droit Immobilier, Négociation, Transaction, Gestion Immobilière, Comptabilité.

Méthodes pédagogiques

- 4 BTS blancs par an
- 6 demi-journées par an de suivi personnalisé pour la préparation des dossiers professionnels.

Qualités requises

- Faculté d'écoute, de dialogue et de contact
- Capacité à convaincre
- Tenacité et sens de l'organisation
- Très bonne présentation
- Esprit d'initiative

Missions

- Prospecter les acheteurs et vendeurs de biens immobiliers
- Assurer la gestion locative de biens immobiliers
- Administrer des biens immobiliers pour les propriétaires

Métiers

- Gestionnaire de biens locatifs
- Négociateur
- Gestionnaire de biens de copropriétés
- Administrateur de biens
- Agent Immobilier



ÉCOLE SUPÉRIEURE PRIVÉE
DE COMMERCE ET DE GESTION
24, rue de l'Industrie - BP 894 - 31685 Toulouse - Cedex 6
Tél. : 05 34 41 53 90 - Fax : 05 34 41 53 91
www.istef.fr - istef@istef.fr